

FICHE D'ACTIVITE

DATE (jour et date) :

LIEU DE DEPART :

HEURE DE DEPART :

HEURE D'ARRIVEE :

DISTANCE approximative : KM

DENIVELLE positif M

Que les montées

TEMPS de MARCHE :

TEMPS de PAUSE :

THEME ou SITE visité :

CHARGE(S) D'ITINERAIRE :

Nb de PARTICIPANTS :

Détail au verso

DESCRIPTIF SOMMAIRE :
du sentier

DIFFICULTES :

OBSERVATIONS :
et REMARQUES

Mauvais balisage, sentier impraticable, Importance du dénivelé, niveau du groupe, etc...

Conditions Atmosphériques

Pour une bonne réussite de cette randonnée, le **RESPONSABLE D'ANIMATION**, doit :

- Accepter d'effectuer bénévolement cette prestation et, prendre en charge tous les participants,
- S'assurer que les participants sont correctement chaussés et qu'ils ont le niveau pour cette participation,
- Maîtriser l'itinéraire et disposez d'informations sur le parcours, gérer le temps de marche et doser les efforts, prévoir des temps de pause (repos et hydratation) et de regroupements réguliers, se mettre à la portée de tous les participants, surveiller les risques potentiels, veillez à ce que personne quitte le groupe sans avertir, être à l'écoute et prendre en compte les compétences de chacun, ceci en respectant le groupe.
- De plus, il doit nommer un serre file qui surveille la présence des derniers marcheurs.
- S'assurer que différents participants possèdent un téléphone portable. (en cas d'accident). Se communiquer les numéros. Les randonneurs (participants) doivent respecter la charte du randonneur.
- Solliciter l'adhésion au club pour les nouveaux, pour être mieux garanti et en conformité avec les statuts. (après deux sorties avec le club, l'adhésion est vivement recommandée).

- Informer les participants sur les obligations à respecter, énumérées ci-dessous :

Les participants doivent signaler les pauses ou les abandons et ne pas se détourner du circuit prévu. Ils doivent accepter les différences de niveau et les capacités de chacun, pour une bonne homogénéité du groupe, donc respecter le groupe de marcheurs. Tout ne repose pas sur les épaules du chargé d'itinéraires, il n'est pas responsable de la journée, il mène au mieux le groupe du jour, chaque participant a pris ces propres responsabilités en venant le jour de marche., et doit les assumer. Tout particulièrement juger de sa capacité de marche et ses possibilités physiques. La licence ffr du club est nécessaire pour une assurance adaptée.

FICHE à remettre, après la randonnée, lors de la REUNION MENSUELLE, afin de faciliter le compte rendu d'activités lors de l'assemblée générale

PRENEZ SOIN de la remplir correctement MERCI d'avance.

Date : <input style="width: 100%;" type="text"/>	<small>Prend bonne note des informations ci dessus</small>
Signature du chargé d'itinéraire	

Enregistrement des participants

	Nom et Prénom	ADRESSE	Adhérent(e) CLUB	Licencié(e) FFRP
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				

APPROBATION de la mise en place de la SORTIE PEDESTRE

Date de la réunion : le ____/____/20__

Signature

RECONNAISSANCE DES PARCOURS

DATE de RECONNAISSANCE du circuit : _____ / _____ / 20__

Nom des ACCOMPAGNATEURS qui reconnaissent le parcours : _____

Temps de marche mis pour repérage des circuits : _____